



LA MUNICIPALITÉ

SERVICE DE VOIRIE

Ollon, le 11 septembre 2023

**Communication destinée aux personnes domiciliées dans la Commune d'Ollon**

La Municipalité informe la population que la déchetterie d'Ollon sera dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023 équipée d'une barrière automatique dans l'optique d'en limiter l'accès aux seuls habitants et résidents de la Commune. En effet, il est avéré qu'un nombre de personnes, en constante augmentation, viennent de communes environnantes pour y déposer leurs déchets de toute nature, en profitant de l'entrée du site non contrôlé.

Afin de pallier cette problématique, une carte d'accès numérotée sera prochainement distribuée par courrier aux ménages des villages et hameaux de plaine ainsi que de Panex, Plambuit et des Mi-monts jusqu'à et y compris Huémoz. Des informations complémentaires sur les conditions d'émission accompagneront cet envoi.

Il est à préciser que la carte d'accès est exclusivement destinée aux personnes d'un même logement et n'est pas transmissible à des tiers. En cas d'abus, la Municipalité se réserve le droit de verbaliser les contrevenants.

Par ailleurs, les personnes habitant le plateau Villars, Chesières, Arveyes, Les Ecovets pourront obtenir, sur demande préalable, exclusivement auprès de l'Office de la population de Villars ou d'Ollon, une carte d'accès pour la déchetterie du Bruet.

L'accès à la déchetterie de Villars reste inchangé et ne nécessite pas de carte.

Le Responsable de la déchetterie du Bruet, présent du mardi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, se tient volontiers à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

En vous remerciant de l'attention portée à ce qui précède, nous vous présentons nos salutations distinguées.

LA MUNICIPALITE